

PÀ observer la carte départementale du vote Front national (FN) depuis 1984, on remarque que la France de l'Ouest constitue depuis toujours un isolat réfractaire au lepénisme. Cette réalité n'a pas échappé aux responsables frontistes et notamment à Bruno Gollnisch, secrétaire général du mouvement, qui déclarait lors du congrès départemental de Vitré (Ille-et-Vilaine) en décembre 1996 :

« Nous attachons une très grande importance à ce qui se passe dans l'Ouest. Comme les résultats y sont plus faibles, c'est là que se dégagent les plus importants potentiels de progression qui peuvent faire évoluer sensiblement notre moyenne nationale »¹.

Cependant la représentation d'un Grand-Ouest constituant un bloc monolithique et hermétique au FN demande à être nuancée. En effet, comme souvent en géographie électorale, une observation multi-scalaire apporte des éclairages différents et contribue à une meilleure compréhension des phénomènes. Une analyse à une échelle plus fine permet ainsi par exemple de faire apparaître des « brèches » (certaines étant déjà assez anciennes) au travers desquelles l'influence électorale du parti de Jean-Marie Le Pen a pu se diffuser. Il s'agit tout d'abord des communes littorales (de la Vendée au Cotentin), marquées par une certaine réceptivité aux discours frontistes, ceci constituant le phénomène le plus ancien et le plus connu². Autre terrain traditionnellement favorable au vote FN, certains quartiers (voire certaines villes) touchés par la crise et l'immigration, cette configuration n'étant toutefois guère présente dans les douze

départements étudiés (Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie). Les cantons ruraux du Pays d'Ouche et du Perche ornaï et dans une moindre mesure la façade orientale du Calvados (le Pays d'Auge) sont également caractérisés par une implantation durable du FN, qui a encore progressé lors des élections législatives de 1997³.

Enfin, autre type de territoires marqués par un vote FN relativement important : les zones correspondant aux aires d'influence de notables frontistes, qui ont su se constituer une clientèle électorale dépassant dans certains cas largement les rangs de la seule extrême-droite. À la veille de l'élection présidentielle, où de par la division de l'extrême-droite, jamais la question des 500 signatures⁴ n'a revêtu une aussi grande importance et alors que les dernières municipales de mars 2001 ont montré que l'on assistait bien dans certaines localités à une institutionnalisation du vote FN/MNR (Mouvement national républicain)⁵, c'est cet aspect, moins étudié, que nous souhaiterions plus particulièrement développer et expliciter dans cet article⁶.

I- LA PRÉSENCE DE NOTABLES FRONTISTES COMME FACTEUR EXPLICATIF DE CERTAINES « ANOMALIES » DE LA GÉOGRAPHIE ÉLECTORALE DU FN

L'observation de la carte électorale au niveau communal et/ou cantonal relève parfois des anomalies, qui ne lassent pas de surprendre. Alors que la géographie du vote

1- « Le Front National cherche à accroître son influence dans l'Ouest » in *Le Monde* 21/12/1996.

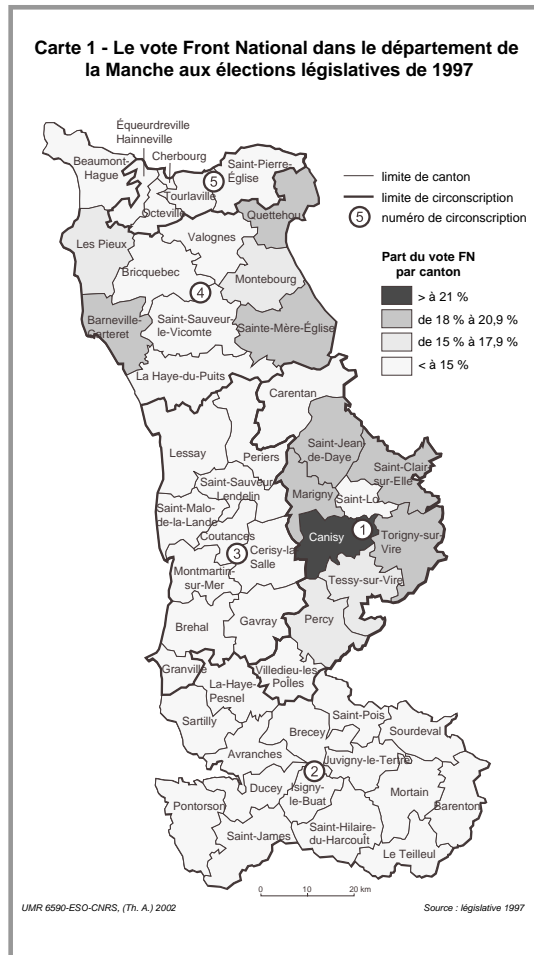
2- cf. Les travaux des géographes de l'ex-URA 915-CNRS sur « L'Ouest politique, 75 ans après Siegfried », (actes du colloque de Nantes 26-27 mars 1987), publié dans *Géographie sociale*, 1987, n° 6. (Publications de l'université de Caen). Colette Ysmal parlait à propos de ce même phénomène sur d'autres endroits du littoral de « vote balnéaire ». Dans sa thèse, soutenue en 2001 à l'université de Nantes, *Les comportements électoraux des communes du littoral de l'Ouest de la France. Contribution à une géographie sociale des littoraux*, Philippe Le Ray consacre des développements intéressants à cette question. Sur la dimension balnéaire, on citera également « Le FN en Bretagne Occidentale » de Jean-Luc Richard. *Les Cahiers du CÉVIPOF*- septembre 1999

3- Voir à ce propos Jérôme Fourquet : *Contribution de l'analyse géographique à la compréhension du vote FN. Monographie de l'Est ornaï*, à paraître

4- Ce qui renvoie directement à la question de l'existence d'un réseau de notables mobilisable par l'un et l'autre des deux candidats.

5- Ainsi à Orange par exemple, on n'a pas assez insisté sur le fait que la liste Bompard avait été réélue dès le premier tour avec 60 % des suffrages exprimés (soit 43 % des électeurs inscrits) contre 31 % « seulement » en 1995 (soit 21 % des inscrits)

6- cf. Roy Jean-Philippe, *Le FN en région Centre 1984-1992*, L'Harmattan, 1993.



Taux de chômage, population étrangère et vote FN dans quelques cantons de la Manche aux élections législatives de 1997 (tab. 1)

CANTONS	TAUX DE CHÔMAGE	PART DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE	RÉSULTATS DU VOTE FN	POPULATION DU CANTON
Carentan	11,5 %	0,2 %	13,07 %	11 900
Saint-Lô	9,7 %	0,7 %	13,77 %	28 500
Gavray	9,2 %	0,4 %	12,25 %	5 300
Cerisy	8,8 %	0,2 %	11,56 %	5 100
Percy	8,4 %	0,3 %	16,09 %	5 000
Saint-Clair	7,6 %	0,3 %	18,96 %	7 100
Marigny	7,5 %	0,3 %	20,23 %	6 100
Villedieu	7,2 %	0,2 %	13,85 %	8 200
Tessy	6,9 %	0,3 %	15,42 %	5 200
Canisy	6,8 %	0,2 %	28,49 %	6 400
Torigny	6,5 %	0,1 %	17,76 %	11 700
Périers	5,5 %	0,3 %	10,10 %	6 200

FN dans ces régions est marquée par une certaine homogénéité et par la relative faiblesse des résultats, notre attention a été retenue par les scores bien supérieurs à la moyenne qu'enregistrent les candidats frontistes sur une commune, un canton, voire exceptionnellement sur plusieurs cantons.

À première vue, rien ne diffère entre ces communes et les zones qui les entourent et aucune explication traditionnellement mise en avant pour interpréter un fort vote FN ne parvient à épuiser la réalité du phénomène. Ces communes ou cantons ne sont caractérisés ni par une présence immigrée plus importante qu'ailleurs, ni par une plus forte représentation de catégories socio-professionnelles qui sont généralement les plus réceptives aux thèses défendues par le parti lepéniste comme les commerçants, les artisans, les retraités et les ouvriers. Dans les cas qui nous intéressent, il s'agit d'espaces ruraux et périurbains assez paisibles où l'immigration et l'insécurité ne sont connues qu'au travers des médias et où la situation économique et sociale n'est pas des plus dégradées. Aucune des zones en question n'a été frappée par la fermeture d'entreprises importantes ni par une réduction conséquente des emplois existants.

Ainsi, dans certaines communes, rien ne semble pouvoir être retenu pour expliquer le score élevé du FN. Mais dans certains cas, il semble bien qu'un vote FN « anormalement élevé » et très circonscrit géographiquement puisse s'expliquer par la présence de personnalités localement ⁷ influentes. La notoriété et l'influence dont bénéficient ces personnes peuvent jouer directement en leur faveur lorsqu'elles sont elles-mêmes candidates, ce qui correspond alors à l'influence personnelle ⁸, ou d'une manière plus indirecte, c'est-à-dire en faveur de candidats investis, si elles ne sont pas elles-mêmes candidates (on parle alors de « relais d'influence »). Les élections législatives de 1997 nous fournissent un certain nombre de cas qui sont susceptibles d'illustrer cette hypothèse.

7- La faiblesse des effectifs électoraux (communes ne comptant parfois que quelques dizaines d'électeurs) peut certes rendre impressionnante en termes de pourcentage l'agrégation de différents comportements individuels: le vote non concerté en faveur d'un candidat frontiste de quelques individus supplémentaires pouvant se traduire par une brusque poussée...

8- Les Anglo-saxons parlent dans ce cas du *friend and neighbour's effect*.

II - INFLUENCE PERSONNELLE ET RELAIS D'INFLUENCE

1 - L'influence ou le facteur personnel

L'exemple le plus probant est celui de Fernand Le Rachinel, candidat dans la première circonscription de la Manche où il a recueilli 16,6 % des voix avec des pointes à 20,2 % voire 28,5 % dans certains cantons contre 13,2 % pour le FN à l'échelle du département et 11,3 % dans les deuxième et troisième circonscriptions voisines (cf. *carte 1*). Ces scores « méditerranéens » peuvent surprendre à première vue car Saint-Lô et sa région restent des zones relativement préservées sur le plan économique et n'ont rien à voir sur le plan socio-culturel avec des régions qui sont devenues les bastions du FN.

CANTONS	PRÉSIDENTIELLES 1995	LÉGISLATIVES 1997	DIFFÉRENTIEL
Canisy	13,47 % (530)	28,49 % (893)	+ 15,02 (+ 363)
Marigny	12,14 % (453)	20,23 % (610)	+ 8,09 (+ 157)
St-Clair-sur-Elle	11,57 % (476)	18,96 % (624)	+ 7,39 (+ 148)
St-Jean-de-Daye	12,25 % (469)	18,45 % (566)	+ 6,20 (+ 97)
Percy	10,24 % (335)	16,09 % (427)	+ 5,87 (+ 92)
St-Lô	8,34 % (1367)	13,77 % (1614)	+ 5,43 (+ 245)
Tessy-sur-Vire	10,17 % (349)	15,42 % (453)	+ 5,25 (+ 94)
Torigny	13,08 % (922)	17,76 % (996)	+ 4,68 (+74)
Villedieu-les-Poêles	11,65 % (585)	13,85 % (529)	+ 2,20 (- 56)
Carentan	10,88 % (727)	13,07 % (683)	+ 2,19 (- 44)
Gavray	12,20 % (411)	12,25 % (340)	+ 0,05 (- 71)
Périers	10,26 % (381)	10,10 % (285)	- 0,16 (- 96)
Cerisy-la-Salle	12,48 % (398)	11,56 % (297)	- 0,92 (- 101)
St-Sauveur-le-Lendelin	10,34 % (330)	9,15 % (234)	- 1,19 (- 96)

(en gras : les cantons appartenant à la première circonscription de la Manche)

En effet, comme le montre le *tableau 1*, les cantons de la première circonscription de la Manche connaissent un taux de chômage bien inférieur à la moyenne nationale avec un maximum de 11,5 % sur Carentan et ses environs. De même, et là d'une manière encore plus significative, l'immigration y est des plus faibles, puisque Saint-Lô qui abrite pourtant la plus importante communauté étrangère, ne compte qu'environ 160 personnes soit 0,7 % de la population totale...

L'important décalage existant entre l'ampleur du vote FN dans ces localités et la faiblesse des phénomènes socio-économiques qui habituellement favorisent un tel vote incite à rechercher et à avancer une autre explication. L'influence personnelle dont jouit Fernand Le Rachinel explique, selon nous, en grande partie ses performances électorales.

Fernand Le Rachinel est une figure très connue localement. Cet entrepreneur, d'une cinquantaine d'années possède plusieurs entreprises dont une imprimerie à Saint-Lô, qui font vivre plusieurs centaines de personnes dans la région. Or, il semble qu'il soit parvenu, au fil des ans, à traduire en terme électoral son influence personnelle et son « capital social » et à mobiliser à des fins politiques les ressources économiques et symboliques dont il dispose, comme n'importe quel notable traditionnel des

terroirs de l'Ouest⁹. En effet, fort de sa notoriété et du prestige associé à son statut de chef d'entreprises compétent, Fernand Le Rachinel s'est lancé dans la compétition politique avec succès. Il a été élu conseiller régional FN de Basse-Normandie (il conduisait la liste FN dans le département en 1992), député européen en 1994 et il présidait la Fédération nationale des Entreprises modernes et Liberté (FNEMML, organisation regroupant des chefs d'entreprises proches du FN). Il était également, ce qui est beaucoup moins commun, conseiller général FN du canton de Canisy¹⁰ depuis 1988 où il fut élu avec 61,5 % des voix puis réélu au premier tour en 1992 avec 54,7 % des suffrages (1690 voix). Il était ainsi l'un des seuls conseillers généraux FN de France, ce qui montre bien l'influence qu'il a su acquérir et entretenir. La détention d'un mandat de conseiller régional et de conseiller général, est venue accroître sa notoriété mais aussi son autorité et ses pouvoirs. Grâce aux multiples ressources liées à sa fonction d'élu local (il siégeait dans plusieurs commissions du Conseil régional de Basse-Normandie), il a pu développer

9- cf. par exemple : Armand Frémont, « La Basse-Normandie conservatrice et la géographie des notables », *Hérodote*, n° 33-34, 1984 « Les géographes, l'action et le politique ».

10- canton, où précisément il a obtenu son meilleur score : 28,5 %

son influence et se constituer, dans la zone où il exerçait son mandat, une clientèle électorale personnelle dépassant largement les rangs de l'extrême-droite locale comme l'ont montré les cantonales de 1988 (61,6 % des voix) ou les dernières élections législatives de 1997¹¹.

L'existence d'une clientèle électorale propre à un candidat implanté localement pourrait être mise en évidence par deux indicateurs assez simples. Le premier est constitué par la prime électorale qu'obtient, dans un espace donné, le candidat par rapport aux résultats que son parti obtient d'habitude. Le second indicateur réside dans la structuration géographique concentrique du vote en faveur du candidat autour des zones où le candidat a le plus d'influence (mandat électif, lieu de résidence, présences d'entreprises, propriétés foncières)

Comme le montre le tableau 2, Fernand Le Rachinel semble avoir profité d'une prime électorale due à son statut et à son action de notable. En effet, alors que la participation lors du premier tour des législatives fut moins élevée qu'au premier tour des élections présidentielles de 1995 et que l'effet Le Pen était moins fort, Fernand Le Rachinel obtint, au soir du 25 mai 1997, dans la plupart des cantons de sa circonscription (à l'exception de ceux de Villedieu-Les-Poêles et de Carentan) davantage de voix que Jean-Marie Le Pen lui-même. Ces écarts parfois importants (+15 points dans le canton de Canisy soit plus 363 voix, +8 points dans celui de Marigny soit plus 157 voix) par rapport aux scores de Jean-Marie Le Pen, qui pourtant, était normalement censé avoir fait le plein des voix FN¹², font clairement apparaître l'apport électoral personnel du candidat, Le Rachinel, ou autrement dit sa clientèle électorale. Par ailleurs, ces gains électoraux ne sont pas répartis d'une manière homogène sur l'ensemble de la circonscription. Comme le montre le tableau 2, Fernand Le Rachinel obtient moins de voix que Jean-Marie Le Pen uniquement dans les cantons de Villedieu et de Carentan, qui sont précisément les cantons les plus excentrés de la circonscription et les plus éloignés de son fief, Canisy, et inversement, c'est dans ce canton et dans

les cantons voisins, que les gains ont été les plus forts.

L'existence d'une prime électorale associée à cette concentration géographique des gains en voix par rapport à 1995 tend à montrer que Fernand Le Rachinel a bel et bien bénéficié, dans son fief, d'un vote de type clientélaire¹³ en 1997. Et ultime preuve du poids prépondérant et déterminant de Fernand Le Rachinel dans la structuration au plan local de ce vote et de courant d'opinion en faveur de l'extrême-droite, la décision prise de ne pas se représenter en mars 2001 s'est traduit par une absence de candidat du FN et du MNR, fait pour le moins inhabituel dans un canton détenu par l'un de ces partis. Le Rachinel se retirant, « l'anomalie électorale » disparaît, les appareils partisans n'étant pas en mesure de prendre le relais.

On retrouve le même phénomène, mais dans des proportions beaucoup plus modestes, dans la cinquième circonscription du Maine-et-Loire (circonscription de Cholet). Roger Baudry, agriculteur biologiste et régulièrement candidat pour le compte du Front national dans la région a obtenu un score assez modeste, 11,25 %, sur l'ensemble de la circonscription. Cependant de fortes disparités existent et certaines communes se sont montrées beaucoup plus favorables. C'est le cas tout particulièrement de certaines communes du canton de Montfaucon. Le candidat frontiste a en effet obtenu 23,7 % des voix à La Renaudière, 22,5 % à Tillières, 19,9 % à Montigné-sur-Moine et encore plus de 16 % dans les communes de Saint-André-la-Marche, Saint-Crespin-sur-Moine et Saint-Germain-sur-Moine. Or comme le montre la carte 2, le canton de Montfaucon jouxte précisément la commune de la Séguinière, localité dans laquelle réside Roger Baudry et où il a recueilli 16,8 % des voix (contre 10,7 % sur l'ensemble du canton, constitué essentiellement par une partie de la ville de Cholet). Le fait que les meilleurs résultats de Roger Baudry aient été justement enregistrés à proximité de son lieu de résidence (et non pas à l'autre extrémité de la circonscription) et que dans certains cas il y ait obtenu davantage de voix que Jean-Marie Le Pen lors de l'élection présidentielle de 1995, semblent prôner ici aussi pour l'existence d'une clientèle électorale propre au candidat.

Paul Petitdidier dans la troisième circonscription de Vendée, où il enregistra un score 14,4 % aux législatives

13- À un niveau beaucoup plus restreint on peut également citer le cas de Christian Turin candidat dans la seconde circonscription de l'Orne qui obtint près de 33,5 % des suffrages dans sa commune de Saint-Ouen de la Cour.

11- cf. : le cas relativement similaire de J. Durieux dans le Nord mis en évidence par Serge Etchebarne, « Le FN dans le Nord ou les logiques d'une implantation électorale » in *Le Front National à découvert*, N. Mayer et P. Perrineau 1996, Presses nationales de Sciences Po.

12- On notera de fait dans le tableau 2, les pertes de voix par rapport à 1995 enregistrées par le candidat frontiste dans les cantons de la circonscription voisine.

Aperçu de la clientèle électorale de Roger Baudry (tab. 3)

COMMUNES	PRÉSIDENTIELLES	LÉGISLATIVES	DIFFÉRENTIEL
	1995	1997	
La Séguinière	10,3 % (219)	16,8 % (296)	+ 77
Saint-André-de-la-Marche	11,6 % (132)	16,5 % (150)	+ 18
Tillières	15,9 % (134)	22,5 % (150)	+ 16
Saint-Macaire-en-Mauges	9,8 % (316)	12,4 % (319)	+ 3
Mazières-en-Mauges	11,3 % (63)	11,4 % (50)	- 13
Les Cerqueux	10,4 % (39)	9,1 % (25)	- 14
Nuaillé	13 % (100)	12,5 % (79)	- 21

Les communes indiquées en gras font partie du canton de Montfaucon, La Séguinière exceptée. Les autres communes appartiennent au canton de Cholet-2.

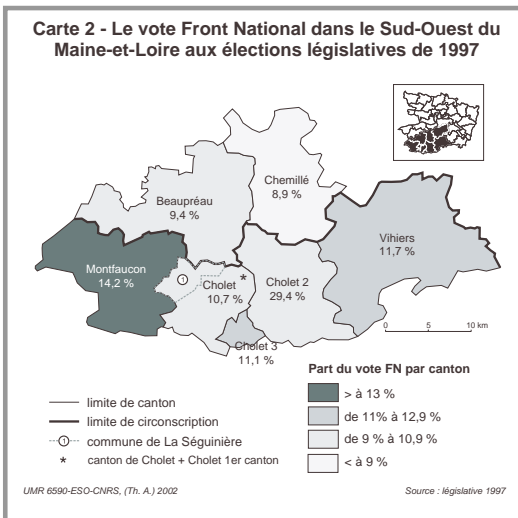
FN de la Région Pays-de-la-Loire depuis 1992. Il fut tête de liste FN dans le département de la Vendée, ce qui, à l'instar du cas Le Rachinel dans la Manche, a contribué à accroître sa visibilité. L'influence personnelle est bâtie cette fois moins sur le statut de notable, au sens traditionnel du terme, que sur la notoriété acquise grâce à l'ancienneté de la présence militante.

2- Les relais d'influence

L'exemple du canton de Saint-Paterne dans le Nord de la Sarthe présente un cas d'école. Le FN y recueille régulièrement ses meilleurs scores du département, 15,1 % pour le candidat Gérard Bondoux le 25 mai 1997

contre 10,5 % sur l'ensemble de la première circonscription. La lecture des cartes est des plus instructives et l'observation multiscalaire nous permet d'appréhender concrètement et précisément ce phénomène d'aire d'influence.

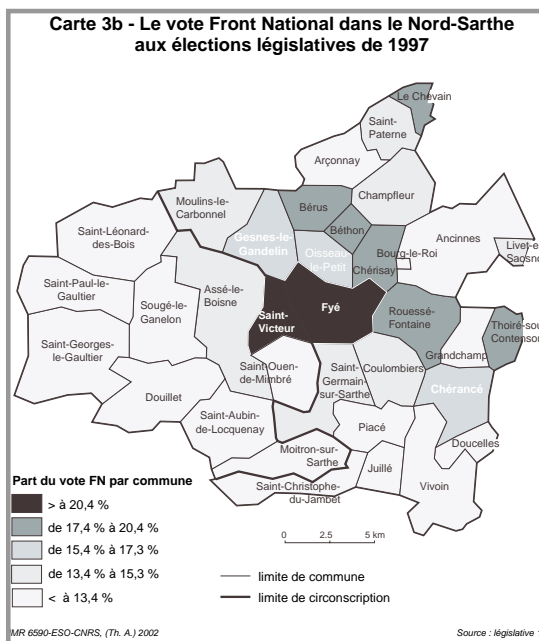
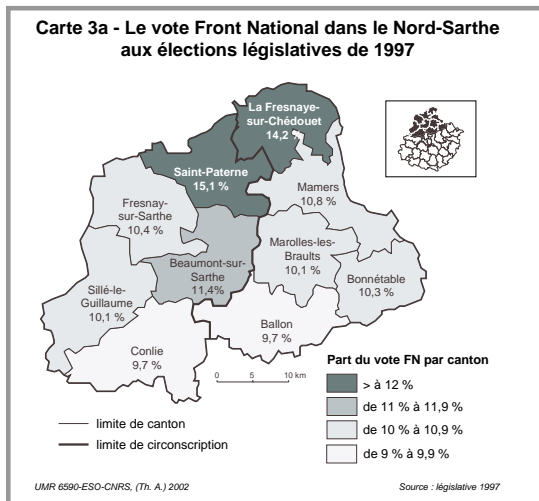
Si l'on se place à un premier niveau d'observation en considérant le canton comme unité de référence, on s'aperçoit que le canton de Saint-Paterne se distingue nettement des cantons avoisinants (carte 3a). En se plaçant maintenant à un second niveau d'analyse et en retenant cette fois la commune comme unité de référence, il apparaît que le vote FN répond à une distribution géographique très particulière: grosso modo l'importance de ce vote décroît lorsque l'on s'éloigne de la commune de Fyé (carte 3B). Ces bons résultats sont, selon nous, à mettre en relation avec l'influence qu'exerçait sur le canton Bernard Fautrad, dirigeant d'une entreprise employant plusieurs dizaines de salariés. Il a été plusieurs fois candidat aux élections cantonales et il était le suppléant de Gérard Bondoux, candidat frontiste, lors des dernières législatives. Le fait que le meilleur résultat du canton (23,2 %) ait été enregistré précisément à Fyé et que les communes voisines se distinguent également par de forts votes FN n'a plus rien d'étonnant quand on sait que Fyé est précisément la commune où est implantée son entreprise. Il semble bien que Bernard Fautrad ait su efficacement mobiliser ses connaissances et ses relations au profit du candidat frontiste dont il était le suppléant.



de 1997, constitue un autre exemple d'influence personnelle. Ce bon résultat, qui contraste avec le reste du département (moins de 9 % en moyenne) s'explique, en partie, par le fait qu'il s'agit d'une circonscription littorale, toujours plus favorable au FN que les circonscriptions situées plus à l'intérieur des terres. Mais, il est probable que ce militant frontiste ait également tiré les bénéfices de son implantation locale. Il avait déjà porté les couleurs du FN lors des législatives de 1993 et de 1988 dans la même circonscription¹⁴ et ces candidatures à répétition lui ont permis de se faire connaître. Par ailleurs, il siège à la mairie des Sables-d'Olonne depuis 1989 comme conseiller municipal, ce qui fait de lui l'un des seuls conseillers municipaux FN dans l'Ouest de la France. Il est également conseiller régional

14- Cette permanence est à souligner car le *turn-over* des candidats est généralement très élevé au FN.

Autre exemple de l'impact des relais d'influence, dans la quatrième circonscription de la Manche, le candidat



lepéniste, Raymond Lecœur, a obtenu 15,6 % des voix en 1997. Il avait pour suppléant Jacques Duchemin, maire FN d'une petite commune du canton de Sainte-Mère-Eglise, Ecoquenéauville. Cette personne semble d'une part, appréciée localement, et d'autre part être prosélyte et politiquement active. En effet, elle est parvenue à se faire élire maire malgré son étiquette frontiste qui dessert d'habitude le candidat. Par ailleurs, elle a été citée en exemple aux militants du FN pour son efficacité dans une publication interne du parti, elle se targuait d'avoir obtenu la signature

15- « Les mairies secrètes du FN », *Le Point*, 01/03/1997.

de pas moins de six autres maires de ce canton en faveur de la candidature de Jean-Marie Le Pen à l'élection présidentielle de 1995¹⁵. Or, c'est dans ce canton de Sainte-Mère-Eglise que le candidat frontiste a réalisé le meilleur résultat de la circonscription 19 % contre 15,6 % sur l'ensemble de la circonscription.

Il est probable que cette performance soit en partie à mettre au crédit des réseaux d'influence construits autour de Jacques Duchemin. Le fait que six autres maires aient également signé en faveur de Jean-Marie Le Pen et que le canton soit presque uniquement composé de communes de moins de 200 habitants laissent entrevoir le poids et l'efficacité que peuvent avoir ces réseaux qui sont en mesure de mailler le territoire et d'exercer localement une certaine forme d'encadrement.

III- CONCLUSION

Hormis l'explication de quelques « anomalies » de la géographie électorale du FN dans l'Ouest, notre démarche monographique menée à un très fin niveau d'analyse a permis de mettre en lumière l'émergence de notables frontistes susceptibles de capter et de fidéliser, localement et sur leur nom, un électorat dépassant le simple cadre des sympathisants lepénistes et de se constituer ainsi une clientèle électorale personnelle. Ce phénomène, bien que quantitativement très limité¹⁶, vient cependant relativiser l'image qui donne à voir le FN comme un parti à part, un parti en marge et protestataire, recueillant avant tout des voix anti-systèmes et remplissant la célèbre fonction tribunicienne. En effet, le parti de Jean-Marie Le Pen dispose désormais et notamment dans les campagnes de l'Ouest de vrais notables dont certains sont élus¹⁷. Et dans ces terroirs, une partie des suffrages se portant sur le FN, n'est ni la traduction d'un quelconque mécontentement, ni l'expression d'une certaine xénophobie mais bien celle d'une adhésion à des personnalités bien installées et

16- Ceci a pris du temps et n'a pu se réaliser que dans des contextes particuliers.

17- Le plus souvent, la détention d'un mandat ne vient que renforcer un capital déjà existant: les personnes s'engageant dans la compétition politique même au niveau communal possèdent la plupart du temps une certaine notoriété et une influence liées à leur profession, leur fortune ou leur famille. Sur ce sujet, on pourra se reporter à Marc ABÉLÈS, *Jours tranquilles en 89*, Editions Odile Jacob, 1989.

appartenant à l'*establishment* local ¹⁸. Ainsi au tonitruant slogan « Sortons les sortants! », slogan choisi par le FN lors des dernières législatives, intrinsèquement poujadiste et hostile aux caciques peut aussi correspondre, dans les terres conservatrices de l'Ouest intérieur, un comportement électoral empreint de respect et de fidélité envers certains notables. Cette amorce de notabilisation ¹⁹ dans des zones où le FN ne réalise pas de gros scores et où il est encore assez mal implanté constitue, selon nous, indéniablement un facteur et un signe d'une certaine normalisation de ce parti.

18- Même si leur étiquette politique les place un peu à l'écart.

19- Que l'on pourrait observer à plus vaste échelle dans le Sud-Est de la France, à Orange et Marignane par exemple.